

<b>COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE</b>
--

Le SICTOM des Combrailles s'est réuni en Assemblée Générale à la salle des fêtes de BLOT L'ÉGLISE, le mardi 26 juin 2012 à 18 heures 30.

**Présents (51): Mesdames et Messieurs**

AYAT SUR SIOULE : **BLANCHONNET** Patrick - **MONTRIGAUD** Gérard - BIOLLET : **DUMONT** Viviane - **CLUZEL** Laurent - BLOT L'ÉGLISE : **BOULEAU** Bernard - BUXIERES SOUS MONTAIGUT : **BUVAT** Paul - ESPINASSE : **GIDEL** Yves - **BICHARD** Eliane - GOUTTIERES : **CHARVILLAT** Jean-Pierre - LA CELLETTE : **DUMAS** Claude - LA CROUZILLE : **VIRMONT** Henri - **MAUBERT** Valérie - LAPEYROUSE : **PERRIN** Joël - LISSEUIL : **BREMENSON** Gérard - **PASSAVY** Joëlle - MARCILLAT : **LESCURE** Marc - **DELAGE** Jean-François - MENAT : **MAZUEL** Daniel - MONTAIGUT EN COMBRAILLE : **LEMPEREUR** Claire - NEUF EGLISE : **BELLARD** Davy - **LESCHER** Guy - PIONSAT : **CHAFFRAIX** Louis - POUZOL : **GENEBRIER** Laurent - **GROS** Henri - SAINTE ELOY LES MINES : **MONTEIL** Pierre - **BARILLIER** Pierre - LE QUARTIER : **CHEVALOT** Alain - SAINTE GAL SUR SIOULE : **ROCHE** Christophe - SAINTE GERVAIS D'AUVERGNE : **LEPETIT** Lucien - **ARNAUD** Brigitte - SAINTE HILAIRE DE PIONSAT : **RAQUE** Max - SAINTE JULIEN LA GENESTE : **LAUSSEDAT** Danielle - SAINTE MAIGNER : **GROUEIX** Pierre - SAINTE MAURICE PRES PIONSAT : **CONDAT** Robert - **FAURE** Lionel - SAINTE PARDOUX : **LEJEUNE** David - **BOUCHE** Chantal - SAINTE PRIEST DES CHAMPS : **MOURLON** Gérard - **LASCIOUVE** Jean-Claude - SAINTE QUINTIN SUR SIOULE : **GABARD** Jean-Luc - **DESNOTTES** Sébastien - SAINTE REMY DE BLOT : **NEUVILLE** Claude - SAINTE CHRISTINE : **TRAPON** Jean-Paul - SAURET BESSERVE : **THOMAS** Daniel - **TEILHET** : **ROUDIER** Renée - SERVANT : **DECHATRE** Gérard - **MARTIN** Corinne - VERGHEAS : **LAMADON** Bernard - **MAUCHET** Gérard - YOUX : **LAFANECHERE** Yves - **DUDYSK** Philippe.

**Excusés (31): Mesdames et Messieurs**

ARS LES FAVETS : **GUINEPAIN** Catherine - **PALLOT** Claire - BLOT L'ÉGLISE : **BOUYGES** Jérôme - BUSSIERES PRES PIONSAT : **DUCCROS** Henri - **RIGAUD** Valéry - BUXIERES SOUS MONTAIGUT : **BALLARIN** Florence - CHATEAU SUR CHER : **RAYMOND** René - **FAUVET** Romaric - DURMIGNAT : **ROBERTET** Alain - **CHARTOIRE** Guy - GOUTTIERES : **GOURSONNET** Chantal - LA CELLETTE : **PECYNY** Vincent - LAPEYROUSE : **COLAS** Maurice - MENAT : **BREMAUD** Karine - MONTAIGUT EN COMBRAILLE : **SAUVANET** Marianne - MOUREUILLE : **LARVIN** Bernard - **GUISSEZ** Jean - PIONSAT : **GAUMET** Jérôme - ROCHE D'AGOUX : **FAURE** Philippe - **SCHMIDT** Gilles - LE QUARTIER : **CHATELUS** Georges - SAINTE GAL SUR SIOULE : **RENON** Jean-Patrick - SAINTE HILAIRE DE PIONSAT : **FRANCOLON** Marie-Paule - SAINTE JULIEN LA GENESTE : **NIGON** Michelle - SAINTE MAIGNER : **BERGER** Roger - SAINTE REMY DE BLOT : **LAMARTINE** Jean-Pierre - SAINTE CHRISTINE : **LAUMET** André - SAURET BESSERVE : **COMBES** Robert - TEILHET : **GILLET** Christiane - VIRLET : **MUNCH** Fabrice - **PARRET** René.

**Procurations (4) :**

MENAT : **BREMAUD** Karine à **MAZUEL** Daniel - SAINTE MAIGNER : **BERGER** Roger à **GROUEIX** Pierre - SAINTE HILAIRE DE PIONSAT : **FRANCOLON** Marie-Paule à **RAQUE** Max - LE QUARTIER : **CHATELUS** Georges à **CHEVALOT** Alain.

**Date de la convocation : le 19 juin 2012.**

**Secrétaire de séance : LAFANECHERE Yves.**

Assistaient également à la réunion :

- Monsieur Jean-Luc BLANC, Maire de BLOT L'ÉGLISE
- Madame Isabelle DARBY, Releveur Syndical
- Monsieur Michaël BARE, Secrétaire du SICTOM

Bernard BOULEAU, Premier Vice-Président du SICTOM prononce le mot d'accueil des délégués.

## ORDRE DU JOUR

### **Objet : Actions du Programme Local de Prévention des Déchets.**

**Madame la Présidente rappelle que dans le cadre du dispositif de soutien de l'ADEME, il appartient à la collectivité de se conformer aux exigences spécifiées dans les annexes administratives et techniques de l'accord cadre. Le Comité Syndical doit donc retenir et planifier un programme d'actions sur 5 ans (avec indicateurs de suivi (humains, techniques, financiers)).**

**Les grands axes ont été présentés au Comité de Pilotage réuni à SAINT GERVAIS D'Auvergne le 19 juin 2012 :**

- **AXE 1 : Actions d'évitement de la production de déchets :**
  - 1-Compostage individuel de jardin.
  - 2-Compostage partagé.
  - 3-Compostage gros producteurs.
  - 4-Compostage campings et résidences de vacances.
  - 5-Diffusion du STOP PUB.
  - 6-Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.
  - 7-Lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des professionnels de la distribution.
  - 8-Inciter au réemploi.
  - 9-Sensibiliser à l'éco-consommation.
  - 10-Promotion de l'utilisation des couches lavables.
- **AXE 2 : Pratiques ECO-EXEMPLAIRES :**
  - 11-Etre un acteur ECO EXEMPLAIRE dans la gestion des déchets produits au sein du SICTOM.
  - 12-Inciter à l'ECO-EXEMPLARITE des collectivités.
  - 13-Sensibilisation des professionnels à une gestion raisonnée des déchets verts.
- **AXE 3 : Actions de prévention qualitatives et quantitatives :**
  - 14-Sensibilisation des jeunes à la prévention des déchets.
  - 15-Sensibilisation des particuliers à une pratique naturelle du jardinage.
  - 16-Sensibiliser aux alternatives aux déchets dangereux.

**Ces AXES pourront connaître des évolutions et des précisions.**

**Brigitte ARNAUD souligne l'importance de ces axes et spécialement l'axe 3, comme repères des engagements concrets de la collectivité. Il est cependant toujours difficile de quantifier ce que l'on ne produit pas. Brigitte ARNAUD insiste sur le rôle porteur de certaines actions ; STOP PUB, lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi, l'éco-responsabilité en matière d'achats. La réussite du Programme repose naturellement sur la motivation des particuliers.**

**Bernard BOULEAU précise que dans la comptabilité des STOP PUB, il convient de prendre en compte une proportion désormais non négligeable de simple remplacement des étiquettes.**

**Madame la Présidente souhaite préciser que le Conseil Général doit prochainement mettre en ligne et publier un annuaire général du réemploi.**

**Claire LEMPEREUR rappelle également que le SICTOM doit montrer l'exemple par son futur site internet, par la dématérialisation des actes administratifs et comptables (programmes ACTE, PES V2 ...). Une clé USB du SICTOM sera remise aux délégués à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.**

**Madame la Présidente précise que la fin de l'année 2012 et le début de l'année 2013 seront marquées par l'organisation de réunions « prévention » de sensibilisation des administrations et des professionnels du tourisme, à l'échelle d'un ou deux cantons.**

Les interventions des élus seront précisées par la suite, à l'occasion des travaux du groupe « prévention » composé des 4 vice-présidents, de Gérard DECHATRE, de Philippe DUDISK). Des travaux précis pourront également être engagés autour de Chantal BOUCHE pour la petite enfance, et de Joëlle PASSAVY pour la question des déchets alimentaires.

Brigitte ARNAUD se réjouit de la présence de Maires non élus au SICTOM à l'occasion du Comité de Pilotage de SAINT GERVAIS D'Auvergne et précise également l'intérêt informatif du site du VALTOM « moinsdedéchets.com ».

David LEJEUNE souligne qu'il serait pertinent de saisir l'occasion des actions de « prévention » pour relancer en même temps une campagne d'information générale sur le tri (en renouvelant par exemple les consignes sur les bacs)

Claire LEMPEREUR note que le Programme Local du SICTOM (avec la comptabilité analytique) induit une charge de travail considérable, et qu'il convient de solliciter un léger avenant de prolongation auprès des services de l'ADEME, pour la remise du premier rapport.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De retenir le programme d'actions ci-dessus référencé et de programmer son application par réunion de commissions de travail.
- D'autoriser Madame la Présidente à formaliser le détail des fiches actions ainsi que l'ensemble des annexes techniques et administratives de l'accord cadre ADEME.
- D'autoriser Madame la Présidente à déterminer les indicateurs de suivi ainsi que les moyens humains et financiers à engager.
- Dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2012.

Madame la Présidente rappelle enfin qu'à l'échelle départementale, le Conseil Général met en place un Plan de Prévention. Une réunion de la commission consultative avec présentation de l'état des lieux du plan a été organisée le 09 mai 2012.

## **DELIBERATION**

**Objet : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.**

Madame la Présidente présente les grands axes du rapport annuel (transmis à chaque délégué) au Comité Syndical :

- Contexte et indicateurs

Claire LEMPEREUR souligne que le rapport intégral sera remis sur clé USB à chaque délégué à la prochaine Assemblée Générale.

A la lecture des données, plusieurs délégués rappellent que l'emplacement et l'entretien des Points d'Apports Volontaires impactent nettement les résultats annuels. Pour ce qui concerne les colonnes d'huile, la question de l'évacuation des bidons pose de sérieux problèmes à certaines communes éloignées des déchèteries et ne disposant pas du personnel ou du temps nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité donne acte à Madame la Présidente du détail du rapport annuel 2011.

## **DELIBERATION**

**Objet : Installation de stockage de déchets non dangereux des Nigognes (63700 SAINT ELOY LES MINES) / Rapport 2011.**

Claire LEMPEREUR et Pierre BARILLIER rappellent les grands principes réglementaires du rapport annuel (transmis aux services de l'Etat (DREAL) ainsi qu'à la commune de SAINT ELOY LES MINES) au Comité Syndical :

- Présentation du site.
- Exploitation du site.
- Suivi des effluents liquides.
- Suivi des effluents gazeux.
- Suivi des travaux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité donne acte à Madame la Présidente du détail du rapport annuel d'activité.

**DELIBERATION**

**Objet : Marché de Prestations de Services : SICTOM DES COMBRAILLES / SITA MOS n°982930. Reprise des véhicules du Syndicat.**

A la demande du Bureau du SICTOM, Madame la Présidente propose au Comité Syndical de se prononcer sur l'engagement de négociations de reprise intégrale du parc de véhicules de la collectivité par le prestataire SITA MOS.

Une évaluation après expertise sera soumise au SICTOM avec :

- Montant global de rachat (prise en compte des véhicules encore en amortissement).
- Forfait annuel supplémentaire pour la mise à disposition.

Yves LAFANECHERE et Pierre BARILLIER soulignent la situation paradoxale de la collectivité qui bien qu'exerçant ses compétences à travers des marchés de prestations de services, reste encore propriétaire de son parc de véhicules. Il conviendrait donc d'anticiper l'évolution des collectes et la non-conformité prochaine des camions du SICTOM déjà anciens.

Afin d'harmoniser les opérations d'investissement ainsi que les opérations budgétaires patrimoniales avec la répercussion du forfait supplémentaire, la reprise serait formalisée par avenant pour l'échéance du 01 janvier 2013, sous réserve d'une négociation satisfaisante.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à la majorité (54 pour / 0 contre / 1 abstention) :

- D'autoriser Madame la Présidente à mener les négociations de préparation d'un avenant de cession des véhicules du Syndicat dans les conditions ci-dessus référencées.

**DELIBERATION**

**Objet : Marché « Bacs de regroupements » 2011-2012 : crédits et formule de révision de prix.**

Dans le cadre du marché de fourniture de bacs de regroupements 2011, renouvelé sur 2012, Madame la Présidente propose au Comité Syndical de retenir la formule de révision de prix proposée par la société PWS / calcul du coefficient (janvier 2012) PN = 1.054059.

Sur la base des crédits votés au Budget Primitif 2012 au chapitre 21 et d'une commande unique de 100 bacs sur un prix initial au marché de 99 € HT l'unité, le prix révisé est donc de 104.35 € HT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité:

- D'autoriser Madame la Présidente à retenir la formule de révision de prix ci-dessus référencée, pour une application à la facturation de la commande 2012 sur la base des crédits votés au chapitre 21 / article 2188 (avec virement de 3500€ de crédits de l'opération 28 à l'opération 32).

**DELIBERATION**

**Objet : Emprunt Caisse d'Epargne : réaménagement du prêt « livret A ».**

Madame la Présidente rappelle que le prêt n°0763285 est indexé sur une formule composée de l'Euribor 3 mois et de l'inflation. Cette formule correspondait au mode de fixation du livret A à la mise en place du contrat. Mais une composante EONIA introduite dans le mode de calcul pouvait « ainsi créer un écart entre le taux du livret A et le taux réel à régler ».

La Caisse d'Epargne propose de revenir sur une indexation réelle. La marge initiale, le mode d'amortissement et la durée résiduelle demeureront inchangés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité:

- D'autoriser Madame la Présidente à retenir la formule de réaménagement du prêt n°0763285 à la prochaine échéance, dans les conditions ci-dessus référencées.

**DELIBERATION**

**Objet : Modification du Tableau des effectifs à compter du 1 Juillet 2012**

Le Comité Syndical ;

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

### ARTICLE 1 :

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé,
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement.

Considérant le tableau des emplois.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Attaché Territorial à ½ temps suite à l'inscription sur la liste d'Aptitude (après concours) d'accès au grade d'Attaché de Monsieur Michaël BARE, Rédacteur.

### ARTICLE 2 :

Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'adopter le tableau des emplois suivant à compter du 1 Juillet 2012.

FONCTION	CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT TEMPS NON COMPLET
			BUDGETAIRE	POURVU	
Secrétaire Général	Attaché	A	1	1	1 50%
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1 50%

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.

### **DELIBERATION**

#### Questions diverses

Madame la Présidente propose de reprendre le détail de l'état des équipements PAV réalisé par Cyril BRUNEL. La question du déplacement de colonnes « verre » sera progressivement proposé aux communes. Cet état, réalisé au début de l'année 2012, n'intègre pas les opérations déjà réalisées.

## **SICTOM DES COMBRILLES ETAT DES LIEUX DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DES COLONNES A VERRE 2011-2012**

#### ◆ Etat des équipements :

##### ➤ **Colonnes à verre :**

Les colonnes à verre suivantes devront être remplacée, car elles sont soit trop abimées, soit peu pratiques :

- Durmignat : La colonne située dans le bourg est en mauvais état (cf. photo). Elle devra être remplacée.



- Espinasse : La colonne à verre du PAV est très abîmée (cf. photo). Elle a normalement été remplacée fin 2011.



- St Eloy les Mines : Les bennes à verre de 9 m3 situées au PAV de l'entrée Sud et Rue des Nigognes (à côté des résidences de l'OPHIS) sont abîmées et peu pratiques. Elles seront remplacées début 2012. De plus, la colonne à verre du PAV de la gare a été remplacée fin 2011.
- St Gervais d'Auvergne : La benne à verre de 9 m3 situé Place du foirail sera remplacée début 2012.
- Youx : La colonne à verre du PAV de Montjoie est abîmée et devra être remplacée.

#### ➤ **Conteneur à piles :**

Les conteneurs à piles suivants, qui sont en mauvais état devront être remplacés :

- Ars les favets ;
- Durmignat ;
- Lapeyrouse ;
- St Gervais d'Auvergne (place du foirail) ;
- St Priest des champs ;
- Teilhet.

Les PAV suivants ne disposent pas de conteneurs à piles :

- Buxières sous Montaigut ;
- Montaigut en Combraille (PAV La Prade) ;
- Pionsat (PAV Bourg) ;

- St Eloy les Mines (PAV Entrée Sud).

Enfin, le conteneur à piles du PAV de La Crouzille devra être déplacé de l'autre côté du PAV, car son implantation actuelle le rend quasiment invisible.

➤ **Poubelle de ville :**

Les PAV suivants ne comportent ni poubelle de ville, ni bac à ordures ménagères. Il est donc nécessaire d'installer l'un ou l'autre de ces équipements sur ces PAV :

- Gouttières ;
- La Celette ;
- Virlet ;
- Youx (les 2 PAV).

De plus, la poubelle de ville du PAV de La Crouzille devra être déplacée. En effet, du fait de son implantation actuelle, elle est peu pratique et peu visible.

➤ **Colonnes à huiles :**

Certaines colonnes à huiles présentent un risque soit parce qu'elles ne sont pas posées sur un bac de rétention, soit parce qu'elles sont trop abimées, soit parce qu'elles sont trop proches d'un cours d'eau. Il faudra donc faire le nécessaire pour limiter ces risques de pollution, c'est-à-dire créer des bacs de rétention pour celles qui n'en ont pas, remplacer les colonnes trop abimées et déplacer celles qui sont trop proches d'un cours d'eau. Ceci concerne les PAV suivants :

- Montaigut en Combraille (PAV Tennis) : absence de bac de rétention ;
- St Eloy les Mines (Déchèterie) : absence de bac de rétention ;
- Teilhet : Colonne en mauvais état ;
- Virlet : Colonne trop proche d'un cours d'eau, il y a un risque de pollution en cas de problème lors de la collecte.

◆ **Collecte du Verre – Amélioration à apporter pour chaque commune :**

Les améliorations envisagées concernent les 25 communes suivantes :

- |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
| - Ars les favets ;          | - St Gervais d'Auvergne ;   |
| - Blot l'Eglise ;           | - St Hilaire ;              |
| - Bussières ;               | - St Julien la Geneste ;    |
| - Buxières sous Montaigut ; | - St Maignier ;             |
| - Durmignat ;               | - St Maurice près Pionsat ; |
| - Espinasse ;               | - St Pardoux ;              |
| - Gouttières ;              | - St Priest des Champs ;    |
| - Lapeyrouse ;              | - St Rémy de Blot ;         |
| - La Quartier ;             | - Servant ;                 |
| - Montaigut en Combraille ; | - Virlet.                   |
| - Moureuille ;              |                             |
| - Neuf Eglise ;             |                             |
| - Pionsat ;                 |                             |
| - Pouzol ;                  |                             |
| - St Eloy les Mines ;       |                             |



**LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE DE  
SENSIBILISATION / DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE  
SELECTIVE  
SICTOM DES COMBRAILLES  
ANNEE 2012 ( réalisé par Cyril Brunel)**

Période de distribution : du 10 au 23 avril 2012 soit 10 journée de travail.

Communes concernées et temps passé :

- Montaigut en Combraille (2 journées) ;
- Pionsat (1 journée ½) ;
- St Gervais d'Auvergne (1journée ½),
- St Eloy les mines (5 journées).

Cette campagne avait pour but la distribution des sacs de collecte sélective, mais c'est également une période privilégiée pour rappeler aux usagers les consignes de tri et de collecte.

Pour la réalisation de cette campagne, j'ai été aidé par les 6 personnes suivantes, recrutées spécialement par SITA MOS :

- Mlle BOISTE Angélique ;
- Mme GIDEL Lise ;
- Mme AUDINAT Yolande ;
- Mlle BOMPOIS Virginie ;
- Mme ROCHE Vanessa ;
- Mme MOSNIER Patricia.

Les résultats de cette campagne sont tout à fait satisfaisant puisque nous avons sensibilisé plus de la moitié de la population concernée (**taux de contact moyen : 53%**). En effet, les résultats pour chaque commune sont les suivants :

- Montaigut en Combraille :
  - o Taux de contact : **43%** soit 183 foyers sensibilisés pour 425 foyers visités ;
  - o 352 rouleaux de sacs distribués.
- Pionsat :
  - o Taux de contact : **55%** soit 161 foyers sensibilisés pour 294 foyers visités ;
  - o 301 rouleaux de sacs distribués.
- St Gervais d'Auvergne :
  - o Taux de contact : **53%** soit 233 foyers sensibilisés pour 441 foyers visités ;
  - o 395 rouleaux de sacs distribués.
- St Eloy les Mines :
  - o Taux de contact : **56%** soit 742 foyers sensibilisés pour 1317 foyers visités ;
  - o 1432 rouleaux de sacs distribués.

Lors de cette campagne, les mairies et les déchèteries des communes concernées ont également été approvisionnées, ainsi que certains établissements :

- Montaigut en Combraille :
  - o Maison de retraite : 2 cartons de sacs ;
  - o Stock restant au service technique de la commune : 120 cartons.
  
- Pionsat :
  - o Mairie : 5 cartons de sacs ;
  - o Déchèterie : 5 cartons de sacs.
  
- St Gervais d'Auvergne :
  - o Mairie : 2 cartons de sacs ;
  - o Déchèterie : 3 cartons de sacs ;
  - o Centre médical : 1 carton ;
  - o Stock restant au service technique de la commune : 13 cartons.
  
- St Eloy les Mines :
  - o Mairie : 4 cartons de sacs ;
  - o Déchèterie : 15 cartons de sacs
  - o Cité administrative : 1 carton de sacs ;
  - o Foyer logement : 2 cartons de sacs ;
  - o HLM Le Mongheal : 1 carton de sacs.

D'autre part, l'accueil des usagers a été plutôt agréable dans l'ensemble.

En revanche, nous avons noté plusieurs remarques concernant des dysfonctionnements du service de collecte sur la tournée Montaigut / St Eloy. Ces problèmes sont les suivants :

- Pas de collecte sélective dans le secteur de l'ancienne école de la Vernade ;
- Pas de collecte pour les usagers vivants dans la partie haute de la rue de la Côte au bac ;
- Pas de collecte pour les usagers vivants rue des Forges ;
- Pourquoi n'y a-t-il pas de collecte pour les hameaux des Vendes et de Pigoil haut alors que l'on collecte Pigoil bas et la Cité de Pigoil ?

La séance est levée à 20 heures 10.